#### MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

# REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union-Discipline-Travail





#### **DECLARATION**

DE

# S.E.M. JEAN-CLAUDE K. BROU

MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

# LORS DES CELEBRATIONS DU 50 EME ANNIVERSAIRE DE L'ONUDI ET DE LA 44 EME SESSION DU CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

*VIENNE, 21 – 25 NOVEMBRE 2015* 

Excellences Messieurs les Chefs de Gouvernement,

Madame la Présidente de la 44<sup>ème</sup> session du Conseil du Développement Industriel de l'ONUDI,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Directeur Général de l'ONUDI,

Honorables délégués,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole à l'occasion de la 44 eme session du Conseil du Développement Industriel de l'ONUDI.

Au nom du Gouvernement ivoirien que j'ai l'insigne honneur de représenter ici, je voudrais vous adresser à tous et à toutes, mes chaleureuses et sincères salutations.

#### Madame la Présidente.

Permettez-moi de joindre ma voix à celle des orateurs qui m'ont précédé, pour vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de cette 44ème session du Conseil du Développement Industriel.

Je voudrais vous assurer du soutien de ma délégation dans l'accomplissement de votre mission, convaincu que sous votre leadership, nos délibérations seront fructueuses.

#### Madame la Présidente,

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte pour féliciter le Directeur général, Monsieur LI Yong, pour son action remarquable à la tête de l'ONUDI. Son engagement et ses efforts inlassables pour promouvoir un Développement Industriel Inclusif et Durable (ISID, en anglais) ont contribué à renforcer la pertinence du mandat de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies.

Je saisis également cette occasion pour souhaiter un très heureux anniversaire à l'ONUDI, qui a 50 ans aujourd'hui.

Un anniversaire, c'est l'occasion de faire un bilan. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, ce bilan est positif. Mon pays s'honore d'entretenir avec l'ONUDI, d'excellentes et dynamiques relations de coopération technique, qui couvrent de nombreux domaines tels que la politique industrielle, le développement du secteur privé, la formation professionnelle et l'emploi, l'agro-industrie, l'énergie et l'environnement.

Un anniversaire, c'est également l'occasion de se projeter vers l'avenir. L'avenir de l'ONUDI, c'est le rôle crucial qu'elle est amenée à jouer dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 sur le développement, notamment en ce qui concerne l'objectif N°9, à savoir : « Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ».

Nous avons foi en la capacité de l'Organisation à réaliser cette ambition, notamment à travers la mise en œuvre efficace du concept de Développement Industriel Inclusif et Durable (ISID), particulièrement le Programme de Partenariat Pays dont les premiers résultats observés dans les pays pilotes sont particulièrement encourageants.

A cet égard, je voudrais, ici, remercier, de façon solennelle, l'ONUDI et le Gouvernement du Sénégal de l'occasion qui nous a été donnée de participer au 5ème forum sur l'ISID qui s'est tenu à Dakar, les 14 et 15 novembre derniers.

Je voudrais également saluer la volonté de l'ONUDI de développer au niveau de la CEDEAO des programmes de partenariats pays (PCP).

## Madame la Présidente, Honorables invités,

Dès son accession au pouvoir en avril 2011, le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA s'est engagé à « faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 ».

Pour ce faire, la Côte d'Ivoire s'est dotée dès 2012, d'un premier Plan National de Développement (PND) pour la période 2012-2015, dont la mise en œuvre a permis à notre pays de réaliser des progrès rapides et soutenus et de se repositionner sur la scène régionale et internationale.

En effet, l'économie ivoirienne a enregistré une croissance forte, avec un taux moyen de 9% sur la période 2012-2015. Cette tendance de croissance soutenue devrait se poursuivre sur la période 2016-2020.

Au niveau des investissements, le taux est passé de 12,8% à 20,1% du PIB sur la période 2012-2015. Quant à l'investissement privé, il est passé de 7,3% à 13,3%, représentant 60% du financement du PND 2012-2015. Ce taux devrait être porté à 62% pour le PND 2016-2020.

Les investissements directs étrangers (IDE) ont augmenté en moyenne de 15,4% sur la période 2012-2015. Ces IDE proviennent de pratiquement tous les continents et concernent tous les secteurs d'activités.

C'est à juste titre que la Côte d'Ivoire a été désignée comme le pays d'Afrique subsaharienne le plus attractif en matière d'investissements, selon le rapport du Forum Economique Mondial 2015-2016, avec une progression de 24 places de 2014 à 2015.

Notre pays a fait partie des dix (10) pays les plus réformateurs selon les rapports *Doing Business* de 2014 à 2015 de la Banque Mondiale, avec une progression de 35 places, entre 2013 et 2016.

Ces résultats sont le fruit de réformes importantes engagées par le Gouvernement pour améliorer le cadre macroéconomique, l'environnement des affaires, la compétitivité des entreprises et promouvoir les investissements privés nationaux et étrangers.

En outre, les mesures mises en œuvre en matière d'accès à l'information, de la transparence budgétaire et de la lutte contre la corruption ont permis à la Côte d'Ivoire d'être admise comme pays membre de l'Open Government Partnership (OGP) en octobre 2015.

Enfin, les progrès significatifs réalisés en matière d'état de droit, de gouvernance économique et d'investissement dans le capital humain, ont permis à notre pays d'être éligible au Millenium Challenge Corporation (MCC) des Etats Unis, en novembre 2015 et de bénéficier d'un programme compact.

# Madame la Présidente,

S'appuyant sur les résultats remarquables du PND 2012-2015, le Gouvernement entend poursuivre ses efforts pour assurer une meilleure intégration de l'économie nationale dans les chaînes de valeurs mondiales.

C'est cet objectif de transformation structurelle que s'est fixé le Gouvernement en adoptant le deuxième PND 2016-2020, qui met résolument l'accent sur l'industrialisation par :

- l'accélération de la densification et la diversification de la base industrielle du pays à partir de ses avantages comparatifs ;
- le développement des chaînes de valeurs, notamment des filières agricoles, par l'amélioration du taux de transformation des matières premières; et
- le renforcement de l'intégration régionale.

Les principales réformes et actions mises œuvre dans le cadre du PND, portent sur :

- le renforcement de la compétitivité des entreprises industrielles, notamment dans le cadre du Programme National de Restructuration et la Mise à Niveau.
- le renforcement des normes et du dispositif de la qualité et la lutte contre la contrefaçon ;
- le développement des infrastructures industrielles, particulièrement de nouveaux parcs infrastructurels à Abidjan et dans les principales villes de l'intérieur du pays, avec une forte implication du secteur privé.

Ces actions du Gouvernement ont permis de redynamiser l'activité industrielle. En effet, le secteur industriel qui représente 25% du PIB, connaît une forte croissance, avec une progression moyenne de 11,7% sur la période 2012-2015.

Cette dynamique du secteur industriel se poursuivra sur la période 2016-2020, avec un taux moyen de croissance projeté de plus de 11%.

### Madame la Présidente, Honorables invités,

Je voudrais, pour terminer indiquer que la Côte d'Ivoire qui bénéficie d'une longue expérience dans le développement de partenariats publics/privés, voudrait renforcer sa coopération avec l'ONUDI, notamment en réitérant encore une fois sa volonté de faire partie des pays-pilotes du Programme de Partenariats Pays (PCP) de l'ONUDI.

En réitérant mes félicitations pour le travail accompli, je souhaite à nouveau Joyeux anniversaire à l'ONUDI et plein succès à la 44 eme session du Conseil du Développement Industriel.

Je vous remercie, Madame la Présidente.